

I. Engagements contractuels

Nos engagements réciproques sont définis dans un contrat formalisant nos accords.

Les marques adhérentes au consortium CONIBI prennent en charge les coûts relatifs à la collecte, au tri et au traitement de leurs consommables:



Canon, Epson, Infotec, Konica-Minolta, Kyocera, Lexmark, Neopost-Satas, OCE, Pitney Bowes, Ricoh, Riso, Samsung, Sharp, Toshiba, Xerox.

II. Comment sont collectés vos consommables usagés ?

Nos prestations sont réalisées dans le respect d'une procédure administrative simple permettant d'assurer la traçabilité des déchets collectés jusqu'à leur valorisation ou recyclage.

Toutes nos opérations de collecte et de transport de déchets sont réalisées avec des véhicules dûment habilités au transport de déchets, dans le respect des dispositions du décret n°98-679 du 30 juillet 98.

Demande de collecte

Toute demande de collecte d'ECOBIX pleins s'effectue directement sur notre site Internet dans l'Espace Client : www.conibi.fr

Participez à la réduction des impacts sur l'environnement: remplissez deux ECOBOX avant de nous faire intervenir pour une collecte !

Délai d'intervention

Suite à votre demande, notre collecteur prend contact avec vous et convient d'une date de passage. Il profite de ce contact téléphonique pour valider la quantité d'ECOBIX à collecter.

Les collectes sont réalisées en moyenne sous quinzaine à compter de la réception de la demande, en semaine, du lundi au vendredi.

Les conditionnements à collecter sont regroupés dans vos locaux en un lieu déterminé.

Collecte régulière

Pour répondre au mieux à vos besoins opérationnels, nous sommes à votre disposition pour étudier les modalités de mise en place de collectes planifiées réalisées à dates fixes (exemple : chaque lundi de chaque semaine, tous les 15 jours, etc.).

Badge d'identification

Notre prestataire assure la collecte des ECOBOX à la date préalablement convenue avec vous. Le collecteur vous présente un badge d'accréditation CONIBI avec photo. Lui réclamer est pour vous la garantie que vous confiez bien vos consommables à CONIBI.

Nos containers ECOBOX

Dès la première collecte, nous mettons à votre disposition, un ou plusieurs ECOBOX. Ces containers d'aide à la collecte vous permettent de regrouper les consommables.

Présentant une contenance d'une centaine de litres, les dimensions de l'ECOBIX (Hauteur 45 cm, Longueur 60 cm, Profondeur 40 cm) permettent :



- Une optimisation de remplissage (30 Kg maximum),
- Une manutention sans risque par une personne seule (recommandations du Code du Travail),
- Une palettisation éventuelle facilitant le stockage.

La composition de tous nos conditionnements est étudiée pour permettre leur recyclage.

Première collecte

Pour votre première collecte, nous vous invitons à déposer tous vos consommables usagés dans des cartons de format similaire à celui des l'ECOBIX.

Lors de notre première intervention, nous mettons à votre disposition autant d'ECOBIX que nécessaire pour le stockage de vos consommables usagés.

Les consommables collectés

Vos consommables usagés doivent y être déposés :

- Sans emballage
- Hermétiquement fermés (notamment pour les bidons... obstruer l'ouverture par un ruban adhésif à bande large en cas d'absence de bouchon).

Les consommables collectés sont les suivants :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ✓ Cartouches laser (complexes) | ✓ Photoconducteurs |
| ✓ Cartouches jet d'encre (encre liquide) | ✓ Cartouches à impact / à ruban |
| ✓ Recharges de fax | ✓ Cartouches de machines à affranchir |
| ✓ Bidons de photocopieurs, bacs de récupération toner | ✓ Rubans à transfert thermique |

III. Reporting

L'ensemble des documents utiles (traçabilité, Reporting, contrats...) est disponible pour consultation, téléchargement ou impression sur **l'Espace Client du site Internet www.conibi.fr** :

Bordereau de Retour d'Intervention

Collectés et acheminés sur nos plates-formes de regroupement, les consommables contenus dans les ECOBOX sont triés par marque et catégorie (cartouches complexes, bidons, cartouches jet d'encre...).

A l'issue du tri, nous vous transmettons un **Bordereau de Retour d'Intervention (B.R.I.)**, détail de la collecte. Ce document vous renseigne sur le devenir des consommables usagés collectés.

Bordereau de Suivi des Déchets (B.S.D.)

Chaque collecte fait l'objet de l'émission par nos services d'un Bordereau de Suivi des Déchets.

Il permet le contrôle des circuits d'élimination, du producteur de déchets (vous-même) jusqu'à sa destination finale. Il est établi à l'issue du traitement de votre collecte.

Bilan de recyclage

Sur simple demande, CONIBI vous fournit également un bilan complet périodique des collectes et du recyclage de vos cartouches.